Roubaix

BUREAUX : 45. Rue de la Gare (Téléph. 9-51). — DEPOT DE VENTE . 78, Grande-Rue.

Une habile voleuse se fait pincer

Le 3 janvier, Mme Duquesnes, marchande de lingerie, demeurant 7 bis, rue de Lannoy, voyait entrer dans son magasin, semblante et légère, une jeune cliente.

— Je voudrais, lui dit-elle, offrir à ma nièce, une robe et un manteau.

Mme Dequesnes s'empressa de lui montrer un lot considérable de robes et manteaux pour bébés, car c'était pour un bébé ; et, lentement, soutenant la conversation courante, l'inconnue exerça son choix.

— Voilà une robe exquise, dit-elle enfin. J'aime à croire qu'elle plaira à ma sœur. Quant au manteau, je ne sais lequel des deux que voici est le plus seyant.

Puis, après un moment : — Vous ne connaissez pas ma sœur ? C'est une de vos voisines. Elle tient le magasin d'horlogerie-bijouterie « Au Coin Doré ».

— Si vous y consentiez, j'irai lui faire choisir ce qu'elle préfère.

Sans aucune défiance, la mine de la jeune inconnue prévenante en sa faveur, Mme Duquesnes livra la robe et les deux manteaux.

Or, les heures passèrent, le jour aussi. L'inconnue ne revenant pas, Mme Duquesnes envoya son mari chez M. Bayart, bijoutier au « Coin Doré », qui déclara ignorer cette affaire et ne connaître, nullement, l'inconnue dont on lui donnait le signalement.

Mme Duquesnes avait été mystifiée. Elle déposa une plainte au commissariat de police du 3e arrondissement. Une enquête fut ouverte.

LE HASARD, AUXILIAIRE DE LA POLICE

Lundi, sur l'heure de midi, au moment où la rue de Lannoy s'anime de pittoresques cortèges sortant des usines, des tramways surchargés d'une foule qui s'affole, un agent de la sûreté prenait auprès de Mme Duquesnes quelques détails de nature à aiguiller ses recherches.

Soudain, désignant une jeune personne, noyée dans un groupe, la marchande dit à l'agent :

— Tiens ! Mais la voilà

Le temps de s'approcher et la jeune inconnue, troublée, suivit l'agent jusqu'au 3e arrondissement, où M. Malot, commissaire de police, reçut le facile aveu de son vol.

C'est une nommée Vancoppenolle Odile, âgée de 20 ans, tisserande, demeurant rue d'Elzevelles, 173, à Renaix (Belgique).

Elle déclara avoir emporté la robe et les deux manteaux à Renaix. Très certainement à la barbe des douaniers belges, mystifiés, à leur tour, par cette précoce voleuse.

ELLE N'EN ÉTAIT PAS A SON COUP D'ESSAI

Or, voilà que le 4e arrondissement avait, lui aussi, enregistré plusieurs plaintes émanant de divers commerçants de la ville.

Tous accusaient une jeune personne de s'être présentée chez eux, se disant envoyée par un autre personne, connue celle-là, pour se faire remettre des vêtements ou objets de lingerie.

On le voit, la jeune Odile Vancoppenolle ne variait guère un système qui lui réussissait, puisque le montant connu des marchandises ainsi reçues atteindrait 1.000 francs.

L'enquête suit son cours. D'autres plaintes pourront peut-être se produire encore.

Vancoppenolle Odile a été mise en état d'arrestation. Elle sera déférée au Parquet, aujourd'hui.

Ulcères-Variqueux

et tous les ulcères anciens ou récents, sans douleur ni pommade, soulagement rapide et garanti par les plantes ou argent remboursé. Demandez-moi de prouver sur place. **Herboristerie BONTE** TOURCOING-FRESNOY 315, rue du Blanc-Seau, 315

TENTATIVE DE VOL OU UNE FACÉTIE ?

Les voleurs d'auto s'étaient tenus tranquilles pendant quelque temps. On enregistrait plus cette plaisanterie de mauvais goût que se permettaient des individus inconnus, s'emparant d'une auto, brûlant toute l'essence et abandonnant ensuite la voiture. Cette trêve ne pouvait durer. Les incorrigibles paient cher ces gaudrioles. Car M. le commissaire central est bien décidé à les considérer comme des tentatives de vol.

Et donc, au cours de la nuit du 7 au 8 janvier vers 21 heures, M. Boucher Edmond, chauffeur d'auto, avait abandonné, sans surveillance, une voiture Renault portant le n° 897 D 20, 6 places, peinte en noir, appartenant à M. Voreux Cau, négociant, rue de Sébastopol, 14, à l'angle des rues de Bouvines et du Moulin.

A sa stupéfaction, peu après, M. Boucher constata que la voiture avait été dérobée.

Or, le matin, vers 6 heures, le brigadier de garde apprenait à M. le commissaire de police du 3e arrondissement, que la Renault en question avait été retrouvée, abandonnée au perc Barbieux.

Une enquête est ouverte.

Pompes Funèbres Générales, 19, r. Sébastopol, Roubaix. Cercueils. Décors funèbres. Démarches. Organisation complète de Convois. — Tél. 3-06.

INSCRIPTION DE LA CLASSE 1929

Première fraction. — Les jeunes gens nés du 1er janvier au 30 juin 1909 et les fils d'étrangers des classes antérieures, non encore recensés, sont tenus de se présenter à la Mairie (Bureau Militaire) pour réclamer leur inscription dans l'ordre ci-dessous :

Ceux du Canton Est : le mercredi 9 janvier ; Ceux du Canton Nord, les jeudi 10 et vendredi 11 janvier

Pour plus amples renseignements, consulter les affiches apposées en ville et à la Mairie.

C'EST DEMAIN JEUDI 10 JANVIER.

que s'ouvre l'Exposition Annuelle aux « 100.000-CHEMISES de PARIS », SUCCURSALE de LILLE : 79, rue Nationale. Marchandises de 1re qualité à des prix surprenants. — Chemises blanches percale unie ou filetée, 19 fr. 90 ; Chemises de couleur avec 2 cols, jumel écru ou zéphyr fil à fil, 23 fr. 90.

Sociétés et comités

PHILHARMONIE DU JEAN-GHISLAIN. — Ce soir mercredi, répétition générale à 20 h. 15.

FANFARE « LA PAIX ». — Ce soir mercredi, à 7 h. 30, répétition générale.

FANFARE « L'UNION MUSICALE » DE ROUBAIX. — Aujourd'hui mercredi, à 19 h. 30, répétition générale.

CHORALE DELEZENNE. — Ce soir mercredi, à 8 heures, répétition générale.

UNION LYRIQUE. — Ce soir, à 20 heures, au siège, réunion générale.

UNION DES SOCIÉTÉS CYCLISTES DE ROUBAIX. — Jeudi 10 janvier à 19 h. 30, réunion générale, au siège, chez M. Wastiau, place Saint-Vincent de Paul, à Wattrelos.

LA BONNE **LINGERIE** EST VENDUE CHEZ **FAM** 20, Rue des Ponts-de-Pierres

ÉTAT CIVIL

Naissances. — José Gabel, rue Latine, 3 ; Françoise Roussel, rue Montgolfier, 10 ; Béatrice Demadre, quai de Gravelines, 3 bis ; Roland Labr, rue Solférino, 20, cour Hespel, 5 ; Roger Antson, de Croix, né boulevard de Cambrai, 60 ; Henriette Godard, rue Jules Guesde, cour Saint-Joseph, 19 ; Maurice Lavolée, boulevard de Beaurepaire, 12 ; Louis Vanoverberghe, rue d'Alger 4 8 ; Lucien Démarcux, boulevard de Metz, 113.

Publications. — Georges Maertens, tailleur d'habits, rue de Tourcoing, 169 et Laure Windels, confectionneuse à Mouscron (B) ; André Courtinat, agent commercial, rue de Lannoy, 26, et Andrée Fontaine, sans, prof., à Valenciennes ; Lucien Viell, ingénieur à Lille et Gabrielle Caink, sans prof., rue du Fort 34 ; Fernand Losfeld, cordonnier à Dottignies (B) et Rachelle Steux, bonnetière, rue Saint-André, 2 7; Raymond Durieux, dessinateur industriel, à Auneye (N) et Marie De Lingne, dactylographe rue Saint-Etienne, 38 ; François Eudia, mineur, à Merles (P.-de-C.) et Marianne Cichy, confectionneuse, Grande Place 29 ; Stéphane Ciolek manœuvre, rue Decrème, 12 et Marianne Kosiana, peigneuse à Roubaix . Victor Lorthiois employé de commerce, à Paris (7e) et Madeleine Defoulin sans prof., place de la Nation, 11 ; Gérard Dupont, sans prof., à Fontainebleau et Germaine Carrette, sans prof., rue de l'Ouest, 35 ; Praxille Gydé, zingueur ,av. Linné, souare des platanes, 2 et Floréale Delestrait, piqûrière rue des Fossés, 106 ; Paul Boutry, représentant, à Armentières et Colette Bayart, sans profession rue Neuve, 43 ; Raymond Debette, trieur, à Tourcoing et Amélina Mathieu, employée, rue de la Conférence, 64.

Décès. — Louise Brierre, épouse Delepierre, 54 ans rue de Croix, 5 ; Emile Deschamps, époux Delplanque, 72 ans, rue de la Potennerie, 27 ; Françoise Gohy, époux Cattoire, 65 ans, rue du Hutin, 9 ; Virginie Vorreux, 80 ans, rue de l'Ommelet, imp. Balzac, 5.

MICHEL JOYE

CONSEIL JURIDIQUE - GRADUÉ EN DROIT

donne le samedi de 2 à 5 des consultations gratuites sur les Droits de la Femme et de l'Enfant

DE 8 A 9 HEURES DANS LE JEUDI ET DIMANCHE-TOUT — 11, RUE D'ACQUEMARDRIES — LILLE Tél. 21-20

WATTRELOS

LA FRAUDE. — Des douaniers de la brigade du Crétinier, de service au sentier du Blanc-Ballot, ont arrêté les nommés Waltel, Davoine, âgé de 29 ans, manœuvre, demeurant à Lille, rue Pierre-Legrand, 8 et Isidore Nappe, âgé de 23 ans, manœuvre, demeurant à Poperinghe (Belgique), qui étaient porteurs de 32 kilos de cigarettes et neuf kilos de tabac de provenance étrangère.

Conduits à la gendarmerie, les deux fraudeurs seront transférés à Lille hier matin.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Jeudi 10 janvier, à 9 heures, à l'école de filles de la rue de Tourcoing et à 14 h. 30 à l'école de garçons de la rue de la Baillerie.

A LA MUTUELLE WATTRELOSIENNE. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Prudent Vanderplassche, trésorier de la Mutuelle Wattrelosienne, survenue lundi soir après une courte maladie, en son domicile, rue de l'Industrie, 113.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 h., en l'église Saint-Maclou.

Le Conseil d'administration prie tous les sociétaires qui pourraient se rendre libres de vouloir bien y assister. La Commission se réunira au local ce soir mercredi à 20 heures.

CROIX

VOL DE PLOMB. — Dans le chantier d'une maison en construction, rue de Roubaix, on a dérobé 8 mètres de bandeau de plomb d'une valeur approximative de 300 francs au préjudice de M. Deplus Henri, entrepreneur, demeurant à Roubaix, rue du Général-Chanzy, 68.

Plainte a été déposée et M. Richeyre, commissaire de police, a ouvert une enquête.

WASQUEHAL

LE NOUVEAU COMMISSAIRE DE POLICE. — M. Maurice (Albert) nommé commissaire de police de 1re classe à Wasquehal, vient de prendre possession de son poste en remplacement de M. Jovet, nommé à Hennebont (Morbihan).

M. Maurice natif de Paris, est âgé de 34 ans. Ancien combattants, il fit toute la campagne de 1914-18. Il est titulaire de la médaille militaire et de la croix de guerre avec quatre citations.

Après la guerre, il fut nommé commissaire attaché à la sûreté générale à Paris, jusqu'en mai 1928 date à laquelle il fut nommé commissaire de police à Pontivy (Morbihan).

Il a été promu commissaire de 1re classe pour occuper le poste de Wasquehal.

M. Maurice prendra son service à la date du 11 janvier prochain. Nous lui présentons nos meilleurs souhaits de bienvenue.

LES TROTTOIRS AUX PIETONS. — Procès-verbal a été dressé à la charge d'André Nouzille, 22 ans, garçon-boucher chez Gadeyne, 5, rue de Marcq, à Wasquehal, surpris par les gendarmes roulant à bicyclette sur un trottoir de la rue des Villas.

ACTE DE PROBITÉ. — M. Raymond Houdre, employé à la gare de Croix, a trouvé dans la rue des Villas Ouvrières, à Wasquehal, un portemonnaie contenant plus de 200 francs en billets de banque et s'est empressé de le remettre à sa propriétaire Mme Lécroart, demeurant à Wasquehal, rue Paul-Lafargue. Toutes nos félicitations.

A QUI LE TOUTOU ? — M. Jean Vanmeerhaegen, cafetier, rue Lamartine, 108, a recueilli un chien, bouvier de Roulers, qui peut être réclamé par son propriétaire.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Demain jeudi, à 15 heures, consultation des nourrissons à l'école maternelle du Noir-Bonnet. Présence obligatoire pour les nourrices et les mères percevant la prime d'allaitement maternel.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Le percepteur se rendra à la mairie (Salle des Fêtes) aujourd'hui mercredi, de 14 h. 30 à 16 heures, pour percevoir les contributions, taxes et impôts divers, et pour payer les divers mandats, ainsi que les allocations mensuelles aux vieillards, les primes d'allaitement maternel, les allocations aux femmes en couches, les allocations militaires, secours temporaires aux filles-mères, etc...

M. Barillot, contrôleur des Contributions directes, se tiendra à la mairie le même jour aux mêmes heures, pour recevoir les contribuables.

CHIFFRE D'AFFAIRES (Capreau). — Demain jeudi, de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures, au débit de tabacs, 90, rue de Tourcoing, payement de la taxe sur le chiffre d'affaires pour les forfaitaires. On percevra également les licences de débits de boissons et les contributions sur automobiles. Les commerçants payant mensuellement, acquitteront cette taxe et la licence jeudi prochain, 17 janvier, aux mêmes heures.

RETRAITES OUVRIÈRES. — Beaucoup d'assurés de la loi des retraites ouvrières n'échangent pas encore régulièrement leur carte annuelle dans le mois qui suit celui de leur anniversaire ; il pourrait en résulter pour eux de graves inconvénients qu'ils ont intérêt à éviter, notamment la perte de l'allocation de l'Etat au moment de la liquidation, ou, en cas de décès de l'assuré, la perte de l'allocation aux veuves et orpheline.

On échange actuellement à la mairie, premier guichet, les cartes des assurés nés en décembre

LA CARTE DU COMBATTANT. — Les anciens combattants du centre sont priés d'apporter aujourd'hui mercredi, à la permanence qui fonctionnera de 18 à 19 heures, au siège de la section, place Fénelon, leur certificat provisoire et une photo de 3 sur 4 pour faciliter l'attribution de la carte du combattant aux membres qui n'en sont pas encore pourvus.

LYS

RECENSEMENT DE LA CLASSE 1929. — Un certain nombre de jeunes gens nés du 1er janvier au 30 juin 1909 ainsi que les naturalisés au cours de l'année 1928 n'ayant pas atteint l'âge de 18 ans, ont négligé de se faire inscrire sur les tableaux de recensement de la classe 1929. Les retardataires sont priés de se présenter à la Mairie (3e guichet) dans le moindre délai, munis des pièces réglementaires : livret de famille, décret de naturalisation, etc...

CONSULTATION DE NOURRISSONS.— Jeudi 10 janvier à l'école des garçons à 9 heures, sous la présidence du docteur Wiot. Il est rappelé que les mères touchant la prime d'allaitement sont obligatoirement tenues d'assister aux séances de consultations sous peine d'être rayées des listes de secours.

ASCQ

UN DOMESTIQUE DE FERME BLESSÉ PAR UNE AUTO

Alors qu'il se dirigeait rue de Colbert, le chariot de ferme de M. Désiré Courouble, conduit par le domestique Timothée Farineaux, 54 ans, fut croisé par l'automobile de M. Ernest Degouver, de Ohain, conduite par M. Alfred Grandelandon, 24 ans, venant du Cateau et se dirigeant vers Roubaix.

M. Farineaux marchait à côté du véhicule. Il voulut maîtriser son cheval, quand tout à coup il fut coincé entre la roue avant du chariot et l'arrière de l'automobile. On s'empressa auprès du blessé. On fit appeler le docteur Delezenne, qui lui prodigua ses soins et le fit admettre à l'hôpital. La voiture d'ambulance de la ville d'Hellemmes se chargea de ce soin.

La gendarmerie procéda à l'interrogatoire de Farineaux et fit son enquête, assistée de M. Decourcelle, garde champêtre.

TOUFFLERS

LA FRAUDE. — Deux fraudeurs surpris furent poursuivis par les douaniers. L'un d'eux Debeune Charles, 36 ans, demeurant à Lys, rue de Courtrai, 13, fut arrêté. Les charges saisies représentent une valeur de 3.360 francs.

Tourcoing

BUREAUX : RUE NATIONALE 15 (Téléphone 9.85)
DÉPOT DE VENTE : 50. RUE MOTTE (En face du Conditionnement)

UN INCENDIE

Mardi à 9 h. 20, un incendie dû au surchauffage du foyer s'est déclaré dans la salle du 1er étage du magasin d'épiceries de M. Lecat, Grand'Place.

Informés, les pompiers se sont rendus aussitôt sur les lieux avec leur gros fourgon.

Grâce à leur énergique intervention, une faible partie seulement du bâtiment a été atteinte. Les dégâts consistent en marchandises détériorées et cloison brûlée ; ils s'élèvent à environ 20.000 francs.

Les soldats du feu ont regagné leur casernement à 10 h. 15.

UN HOMME FAIT UNE CHUTE ET SE FRACTURE LE PIED

Dans la nuit de lundi à mardi, vers 23 h., le sieur Biebouw Jules, 30 ans, ouvrier textile domicilié à Meulebèke (Belgique), passant rue Thiers, a fait une chute si malheureuse qu'il s'est fracturé le pied droit.

Après avoir reçu les soins de M. le docteur Dhaliuin, il a été admis à l'hôpital.

Reins -- Vessie -- Voies Urinaires

douleurs d'uriner avant, pendant ou après, urine avec filaments, difficultés d'uriner avec grande douleur, urines sanglantes, troubles à mauvaise odeur, purulente, coliques néphrétiques, pierre, gravelle. Garantit le soulagement par les plantes ou argent remboursé. Demandez-nous des preuves sur place. — **Herboristerie BONTE** 315, rue du Blanc-Seau, 315 TOURCOING-FRESNOY

VOL D'UNE MONTRE

M. Armand Leperre, marchand de journaux, demeurant en garni, 16, rue des Archers à Tourcoing, a déposé au 3e arrondissement, une plainte contre un inconnu qui lui a soustrait une montre en argent estimée 135 francs qui se trouvait dans un meuble de sa chambre.

Le service de la sûreté fait des recherches.

Le « Réveil illustré de cette semaine publie une photo de la curieuse entrée principale du Théâtre de Tourcoing.

T.S.F. RADIO-ETMA, 79, rue du Blaze, TOURCOING. — Super-Synlodyne 6 lampes à cadre. Prix record : 595 fr. — Toutes pièces détachées.

UNE INDÉSIRABLE

Les gendarmes de Tourcoing ont reçu des autorités belges, et transférée au Parquet, la nommée Pommier Virginie, 36 ans, réclamée par le Parquet d'Alais, pour vol.

CAS DE DIPHTÉRIE

Quelques cas de diphtérie ayant été constatés à Tourcoing, M. le docteur Dron, sénateur-maire, a pris des mesures en vue d'enrayer le fléau.

CONTRIBUTIONS DIRECTES

Les détenteurs de pétroles, benzols, benzine, etc. doivent faire aux Recettes sédentaires, 70, rue de la Cloche ou 4, rue de Boulogne à Tourcoing, une déclaration précisant l'importance de leur stock. Une surtaxe de 10 fr. l'hectolitre devra être acquittée sous peine de contravention. Cette déclaration doit être faite dans le plus bref délai, les délais légaux étant expirés.

ESTOMAC
Foie-Intestin

Si vous avez une digestion difficile, ballonnements, aigreurs, vomissements, douleurs dans le creux de l'estomac, dans le bas des côtes, points dans le dos et sous le sein gauche, coliques, syncopes, vertiges, rêves, cauchemars, manque d'appétit, constipation ou selles trop abondantes. Soulagement garanti ou argent remboursé. Demandez-nous des preuves sur place. **Herboristerie BONTE** TOURCOING-FRESNOY 315, rue du Blanc-Seau, 315

Sociétés et Comités

ARTISANAT FRANÇAIS. — Mercredi, de 18 à 19 heures, salle des Artisans, Institut Colbert, 10, rue de Gand. On reçoit les cotisations 1929 ainsi que les nouvelles adhésions.

CERCLE SYMPHONIQUE DU FLOCON. — Aujourd'hui mercredi, pas de répétition.

ÉTAT CIVIL

Naissances. — Fernand Vandaele, rue Nationale, 122. — Christiane Flipo, rue du Collecteur, 19 — Roger Lorthiois, bd Gambetta, 33. — Bernard Guilbert, rue d'Anor 9 ; Andre Catrix, rue de la Lalte 288. — Ginette Deboeverie, rue d'Haubourdin, 13.

Décès. — Albertine Samson, 24 ans, rue Nationale, 122. — Cyille Vercaemst, 59 ans, rue Nationale, 122.

Publications. — Charles Carpentier, négociant rue Pierre et Jean Derveaux, 7 et Lucienne Hansen, rue de Roubaix, 90. — Vladimir Martese, journalier rue de l'Amiral Courbet, 105 et Clotilde Lherbier, doubleuse rue de l'Amiral Courbet, 105.

RADIO-TOURCOING

32, Rue des Anges :-. Téléph. 913
GRANDE VENTE RECLAME
DIFFUSEURS PHILIPPS
Postes 6 lampes nu : 700 francs
Facilités de paiement

HALLUIN

SUITES MORTELLES D'UNE CHUTE

Nous avons relaté dans notre édition d'hier l'accident survenu dans la matinée de lundi à une couturière, Mme Vandenboore, née Alice Dedeurwaerder, 28 ans, demeurant rue Mazagran.

Cette personne tomba du haut en bas de l'escalier de sa demure. Nous avons dit également que celle-ci était dans le coma encore dans la soirée et que son état était très grave.

Malgré les soins qui lui furent prodigués par M. le docteur Louf, la pauvre malheureuse succomba des suites d'une fracture du crâne et mourut vers 20 h. 30.

MOUVAUX

UN CHARRETIER A LE PIED ECRASE PAR SON VEHICULE. — Un charretier du service d'ébouage de la ville de Roubaix, M. Becomte Louis, 41 ans, demeurant à Roubaix, rue Condé, cour Fremaut, 34, conduisait son tombereau aux décharges, lorsque par suite d'un faux pas sur le sierre gelée, il a été renversé par un coup de brancard et a eu le pier droit écrasé par la roue gauche de son tombereau. Le docteur Ducoulombier, mandé aussitôt pour lui prodiguer les premiers soins, releva un grave traumatisme au pied droit et diverses contusions. Il lui a ordonné un repos de un mois à six semaines et a fait des réserves quant à une incapacité permanente partielle.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Elle aura lieu jeudi, à 15 heures, à l'Hospice, pour les personnes présentant leu, enfant les 2e et 4e jeudis de chaque mois. Docteur consultant, M Deldalle.

PAIEMENT DE SECOURS. — Jeudi 10 janvier, à 9 heures, à la Recette municipale (Mairie rez-de-chaussée) aura lieu le paiement des allocations aux femmes en couches et les primes d'allaitement maternel. A 14 h., au même bureau, les allocations aux vieillards, infirmes et incurables ; à 15 h., les allocations aux familles nombreuses pour celles ne touchant pas l'encouragement national aux familles nombreuses.

TIMBRE ANTITUBERCULEUX. — Le Maire invite toutes les personnes ayant reçu des timbres antituberculeux de vouloir bien rapporter les invendus et l'argent provenant de la vente dès aujourd'hui, à la Mairie, guichet 4.

ETAT-CIVIL. —*Naissances.* — Millescamps Henri, rue de Lille, c. Paux, 8. — Dequeker Paul rue de Roubaix, 61. — Henris Claude, rue de Tourcoing, 291.

Publication. — Millard Edmond, négociant et Louise Le Gouic, employée de banque.

RONCQ

MORT DU DOYEN DE RONCQ. — Nous apprenons la mort, à l'âge de 97 ans, de M. Pierre Maret Delannoy, demeurant rue du Dron Rart.

M. Maret était le plus vieil homme de la commune.

MARCQ EN-BARŒUL

CLASSE 1929. — Les jeunes gens nés du 1er janvier 1909 au 30 juin 1909 inclus, et à leur défaut leurs parents ou tuteurs, sont invités à se présenter à la Mairie de suite, à l'effet de fournir les renseignements nécessaires à leur inscription sur les tableaux de recensement de ladite classe.

RÉSULTATS D'ADJUDICATION. — L'adjudication des fournitures scolaires et des livres de prix a eu lieu à la Mairie, lundi à 15 h., sous la présidence de M. A Bailly, maire.

Fournitures scolaires, montant 12.000 fr. : MM. Dervaux et Fils, imprimeurs à Marcq, sont déclarés adjudicataire avec un rabais de 20 %.

Livres de prix, montant 8.000 fr. Adjudicataire, MM. Dervaux et Fils, de Marcq, avec un rabais de 28 %.

LILLE

Tribunal Correctionnel

Audience du 8 janvier

Indésirables. — 15 jours de prison à André Paul, 30 ans, ajusteur à Lille, pour infraction à un arrêté d'interdiction de séjour.

— Pour infraction à un arrêté d'expulsion, Alidor Hoffmann, 39 ans, professeur de musique à Mouscron, est condamné à 20 jours d'emprisonnement.

Port d'arme prohibée. — Gratifié d'un procès-verbal pour avoir mriné sur la voie publique, Léon Gallet, 25 ans, ouvrier agricole à Lille, a été trouvé porteur d'un révolver. Il est condamné à 10 jours de prison avec sursis et à deux amendes de 25 et 5 francs.

Violences. — Dans le café tenu par M. Rémy, à Lille, Edouard Maroton, 28 ans, débardeur à Lille, et Germain Romond, 28 ans, manœuvre à Lomme, se sont livrés à des violences sur la personne de la cabaretière et ont brisé des rayonnages et des carreaux, au cours d'une discussion d'intérêt. Maroton a été condamné à un mois de prison ; Romond à 15 jours ; tous deux, en sus à 11 francs d'amende pour dommages à la propriété d'autrui.

Fraude. — Un mois de prison et 2.375 francs d'amende à Camille Gillard, 28 ans, maçon, 43, rue Gritry, à Roubaix, pour introduction frauduleuse à la frontière de 19 kilos de tabac haché, le 4 décembre dernier.

Vols. — Pour vol d'une somme de cent francs, Louis Fontaine, 18 ans, ouvrier agricole est condamné à 3 mois de prison avec sursis.

— Pour s'être emparé d'une limousine en stationnement à Vandeville, Fernand Desmarières, 33 ans, sans profession ni domicile, se voit infliger deux mois d'emprisonnement.

PETITES NOUVELLES

Pincé. — Le sieur Lambert Vander Spoël, 23ans, journalier, sans domicile fixe, a été arrêté hier par le service de la Sûreté en vertu d'un mandat d'arrêt délivré par M. Thermes, juge d'instruction, pour vol.

Une arrestation. — La gendarmerie a arrêté Morin Dillen, né à Anvers, âgé de 25 ans, condamné par le Tribunal correctionnel d'Anvers, pour faux en écritures, escroqueries, tentative de corruption du fonctionnaire. Cet individu était recherché en vertu d'une demande d'extradition et demeurait à Lille, 53, rue Alfred de Musset.

Décédée à l'Hôpital. — Mme Odile Durlez, qui était tombée samedi dans son escalier, 195, rue de Paris, est décédée à 17 h. 30, à l'Hôpital Saint-Sauveur, où elle avait été transportée.

DUNKERQUE

Autour du crime de Cassel

DEUX HOMMES DÉGUISÉS EN DOUANIER

Il y eut contre ordre, hier, pour l'interrogatoire de Bergeron et ce fut Cottaz, qui fut mêlé de loin à l'affaire, qu'on interrogea.

On sait que quelque temps avant le crime, nous devons dire quelques mois, un chauffeur de taxi, M. Vanbaelinghem, eut à conduire à la nuit tombante et Félix Bergeron et un jeune navigateur, parlant un peu méridional. L'arrêt de la voiture, partie de Dunkerque, eut lieu à Cassel, non loin du moulin des époux Blondé.

Quand le chauffeur débarqua à cet endroit ses voyageurs, il fut surpris de voir l'un d'eux déguisé en douanier.

Les hommes lui dirent de les attendre Grand'Place. Quand ils retournèrent, le chauffeur entendit l'un d'eux s'écrier : « Tu as vu s'il criait... ».

A peu de temps de là, le père Blondé reçut la visite de deux douaniers qui, sous prétexte de contrebande, voulurent visiter le moulin.

Le meunier s'y refusa. Les douaniers n'étaient que des voleurs qui avaient revêtu l'uniforme. On sut après que la costumière du théâtre de Dunkerque avait loué à un individu, un costume de douanier et comme la signalement du personnage qui avait loué l'uniforme, correspondait à un sieur Cottaz, qui purgeait une peine de prison, on décida de l'interroger.

C'est à ces questions que Cottaz eut à répondre hier devant le magistrat instructeur, M. Verster.

Cottaz, mis en présence de la costumière, Mme Mammetz ne put être reconnu, mais le chauffeur de taxi fut formel et déclara que Cottaz était bien celui qui s'était travesti en douanier

Cottaz a cependant nié. Il a clamé que jamais il ne s'était rendu à Cassel. Il reviendra aujourd'hui à l'instruction et cette fois, sera confronté avec Félix Bergeron.

DOUAI

LA MAIN AU COLLET

Louis Ego, 30 ans, chauffeur d'auto, demeurant précédemment à Bulcourt et actuellement sans domicile fixe, était recherché pour escroquerie et tentative de vol d'auto. Il a été arrêté alors qu'il passait Grand'Place, et conduit au parquet à la disposition de M. Poulet, juge d'instruction.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

FENAIN

LES OIES INDESIRABLES. — M. Joseph Dumont, 41 ans, cultivateur, demeurant rue Eresmes à Erre, possède une pâture au hameau de la fosse Agache où viennent se nourrir les oies et les poules du voisinage. Et malgré ses observations et ses doléances il ne put jamais empêcher cet état de chose. L'autre jour en voulant chasser le troupeau, d'un coup de fouet M. Dumont tua une oie appartenant à Etienne Poulain, 47 ans, mineur. Ce dernier, d'après le culti valeur qui a porté plainte, serait sorti armé d'une hache et l'aurait menacé de mort.

CAMBRAI

UN SUJET RUSSE JOUE DU COUTEAU ET BLESSE DEUX PERSONNES

Lundi, vers 14 heures, accompagné d'un camarade, le sieur Ckynicgg Nicolas, 31 ans, sujet russe et manœuvre à Cambrai, pénétrait à l'Hôtel des Vosges, place des Feutriers, et demandait deux consommations.

A ce moment, le russe, reconnut, travaillant dans la cuisine, son ex-amie, une dame Anna Balabuc, âgée de 28 ans.

S'approchant d'elle, et après échange de quelques mots, il lui demanda de renouer leurs anciennes relations, ce à quoi il lui fut répondu par un refus formel.

A ce moment, la patronne de l'établissement, Mme Belve, née Berthe Langelé, s'approcha de Nicolas et le pria d'avoir à sortir de la cuisine.

Cette invite rendit le russe furieux ; sortant un couteau de sa poche et frappant au hasard, il en porta plusieurs coups à Mme Belve ainsi qu'à la bonne. La première fut sérieusement blessée à l'épaule et à la main gauche et la seconde à la main gauche également.

Alertée de suite, la police se rendit sur les lieux et procéda à l'arrestation du violent indésirable. Conduit au poste, il reconnut les faits, et sans tarder, fut déféré au parquet.

SPORTS ET JEUX

EDUCAT N PHYSIQUE

ECOLE ROUBAISIENNE. — Mercredi 9, de 19 h. à 21 h., au siège, salle des fêtes, rue de l'Hospice, entraînement général obligatoire pour tous les élèves, ceux se préparant au brevet recevront les renseignements nécessaires et termineront leurs dossiers. Moniteur : A. Desrousseaux.

Vendredi 11, de 19 h. à 21 h. au siège entraînement aux appareils et séance de culture physique Moniteurs de service : P. Prévost et A Desrousseaux.

Dimanche 13 : Au tir régional, rue Neuve A, partir de 10 h. Entraînement obligatoire pour les élèves se préparant au brevet.

Il est rappelé aux jeunes gens de 18 ans, que l'école Roubaisienne reçoit les inscriptions tous les jours et aux heures d'entraînement cités plus haut, tous renseignements utiles seron donnés.

SPORT OUVRIER ROUBAISIEN. — Ce soir mercredi, à 19 heures, salle du Foyer Municipal d'éducation ouvrière, réunion de commission.

A 19 h. 30, sous la direction de Vaneckont, séance de culture physique sont convoqués tous les footballers et crossmen, convoqués spécialement, Rothier Gabriel et Braye Louis.

DERNIÈRE HEURE

PAR NOTRE FIL SPECIAL ET PAR T.S.F.

La soirée de boxe d'hier au Cirque de Paris

Comment Griselle a battu M. Bouquillon par knock-out au premier round. — Marcel Thil a battu Laffineur aux points.

(DE NOTRE RÉDACTION PARISIENNE)

Le Cirque de Paris présentait hier soir un spectacle rarement atteint. Ce n'était point la grande foule, c'était la cohue. Des fauteuils du ring aux places perchées, dans l'antre de l'immense hall, l'œil ne découvrait pas un vide. Pourtant un service d'ordre important avait dû, dès 20 h. 30, enrayer le flot des aspirants spectateurs dont plusieurs centaines se virent dans l'obligation de demeurer dans la rue.

Le programme, et ceci n'est pas la faute des organisateurs, ne présentait pas tout l'intérêt que l'on en escomptait.

Marcel Thil, champion de France des poids moyens, s'adjugea la victoire sur Laffineur après un combat qui n'ajouta rien à sa réputation. Tout au contraire. La bataille prit souvent l'allure d'une bagarre confuse, indigne d'un championnat de France.

Quant à Bouquillon, il nous apporta une nouvelle déception en se faisant knock-outer au premier round, alors que la minute du début semblait lui présager un succès facile.

La soirée

Le premier combat est l'occasion pour Franck Wery de remporter une victoire aux points en 6 rounds sur Bassin.

La rencontre suivante, met face à face Boireau et le vétéran Dastillon. Le vieux boxeur mène la vie dure à son jeune adversaire, mais l'âge intervient et au 6e round Dastillon se fait si durement corriger qu'il ne peut continuer et abandonne lorsque sonne le début du round suivant.

Young Siki un boxeur Philippin et Huat montèrent alors sur le ring. Huat domine et au deuxième round il expédie Young Siki à terre. Ce dernier ne doit qu'à un miracle d'énergie de terminer.

Dans les rounds suivants, le philippin récupère bien et se montre bien agressif, notamment à la cinquième reprise, mais Young Siki a jeté son feu. Epuisé par son effort, il ne peut continuer et abandonne alors que le gong sonne le début du 10e round.

Une minute de silence est alors réclamée par les organisateurs à la mémoire du promoteur américain Tex Rickard, décédé récemment.

A 22 h. 50, Thil et Laffineur follement acclamés font leur apparition dans la salle. Ils vont se rencontrer pour le titre de champion de France des poids moyens.

Pendant le premier round, Thil très froid, cherche à placer le coup dur. Laffineur esquive en souplesse et place deux bons crochets.

Au deuxième round, Thil par deux fois touche durement de la droite. Il augmente son avance au troisième round. Laffineur saigne de l'œil gauche, mais fait preuve d'un beau courage. Il cherche surtout dans les reprises suivantes à paralyser le jeu de son adversaire et à éviter le knock-out.

Les 7e et 8e rounds voient Laffineur prendre l'avantage. La foule trépigne.

Au 9e round, Thil se réveille et reprend à son tour le commandement. Il sonne durement Laffineur qui esquive, saute, mais arrive à récupérer pour donner légèrement au 11e round.

Le dernier round est à l'avantage de Marcel Thil.

Les juges déclarent Thil vainqueur.

Le combat Bouquillon-Griselle

Laffineur a à peine quitté le ring que Bouquillon, puis Griselle le remplacent. Les poids sont les suivants : Bouquillon, 86 k. 500, Griselle, 92 kilos. Bouquillon paraît très en confiance, alors que Griselle semble inquiet.

Au gong, Bouquillon lourd et mastoc se dirige vers son adversaire puis, sautillant sur la pointe des pieds, se prépare beaucoup plus à esquiver qu'à attaquer. Bouquillon sans se presser, en ouvrier sérieusement appliqué à sa tâche, cherche l'ouverture et touche trois fois de suite Griselle, mais sans grande précision. La rencontre paraît facile pour Bouquillon, lorsque soudainement alors que le boxeur d'Auchel prépare une ouverture pour sa droite, Griselle par crochets fulgurants des deux poings